

MAGAZINE



Dossier : Commerçants et artisans, acteurs essentiels de notre ville

FERRIÈRE EN MOUVEMENT
Travaux du Chemin Stratégique

FERRIÈRE PRATIQUE
Le déploiement de la fibre optique se poursuit

VIE DE NOS ASSOCIATIONS
Les 25 ans du Comité des Sports

SOMMAIRE

ZOOM EN IMAGE 4 à 5

FERRIÈRE PRATIQUE 6

Accueil de Loisirs Maternel 3/6 ans
Le conseil des seniors
Le déploiement de la fibre optique se poursuit sur la commune

DOSSIER 7 à 9

Commerçants et artisans, acteurs essentiels de notre ville

VIE DE NOS ASSOCIATIONS 10 à 11

Les 25 ans du Comité des Sports
Les 40 ans des Cyclorandonneurs
Le Tir à l'Arc : la Perche Ferrièreoise

FERRIÈRE EN MOUVEMENT 12

Réfection du Chemin Stratégique
Sécurisation de la rue du Fort

TRIBUNES POLITIQUES 13

VOS ANIMATIONS 14 à 15



INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE DE FERRIÈRE

Lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h

Permanence Etat Civil

1^{er} et 3^{ème} samedi de chaque
mois de 9h30 à 11h30

Tél. 03 27 53 17 40

1 Place Gambetta

mairie@ferrierelagrande.fr

CCAS/MES

Lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h

Fermé le mardi après-midi

15 rue Roger Salengro

Tél. 03 27 64 25 88

POLICE MUNICIPALE

15 Rue Roger Salengro

Tél. : 03 27 64 45 65

SERVICES TECHNIQUES

Lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de
13h30 à 17h

13 rue Victor Hugo

Tél. : 03 27 65 40 33

ATTENTION : Déménagement Service Jeunesse

**A compter du 1er janvier 2019,
le service jeunesse déménage
à l'étage de la MES, place
Gambetta.**



Chères Ferrières et chers Ferriérois,

Alors que se profile 2019, Ferrière-la-Grande a revêtu ses habits de lumière pour partager avec vous la magie de Noël.

A cette occasion, la municipalité a installé cette année à l'entrée de la mairie, la boîte aux lettres du Père-Noël.

En cette période, je m'adresse particulièrement à celles et ceux qui sont dans la souffrance ou la solitude et leur transmets mes plus amicales pensées. Je pense également à celles et ceux qui se battent depuis plusieurs semaines pour leur dignité et la reconnaissance de leurs droits légitimes. Je mesure en effet lors de mes permanences ô combien les fins de mois peuvent être difficiles. Vous savez pouvoir compter sur ma solidarité et sur celle de la majorité municipale.

Je formule le vœu que le gouvernement écoute les maires, élus de proximité que nous sommes, qui sont quotidiennement confrontés aux problématiques de leurs villes et de leurs administrés. Nous devons être entendus car il en va de l'avenir de nos communes.

Pour terminer mon propos, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

J'espère vous retrouver nombreux le dimanche 13 janvier prochain à 17 heures à la salle Gabriel Dubois pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Bonne et heureuse année 2019 !

Votre maire,

Philippe Dronsart
Maire de Ferrière-la-Grande
Vice-président de la CAMVS



INAUGURATION DE L'AIRE DE JEUX

En septembre, inauguration de l'aire de jeux, située derrière le Relais Eco-Vélo, en présence de Benjamin SAINT-HUILE, Président de la CAMVS, et des enfants du Centre de Loisirs.



BAL DES COQUELICOTS

"Le Bal des Coquelicots", spectacle proposé par la municipalité, est venu clôturer la commémoration du Centenaire de l'Armistice de la guerre 1914 - 1918.



MONUMENT AUX MORTS

Monument aux Morts mis en lumière aux couleurs du drapeau tricolore lors du Centenaire de l'Armistice, ce 11 novembre 2018.



LA BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL

Pour la première année, le Père Noël a installé sa boîte aux lettres devant les portes de la mairie. Petits et grands ont été invités à y déposer leur lettre et une réponse a été apportée à chacun par le Secrétariat du Père Noël.



MARCHÉ DE NOËL

Le 2 décembre, les Ferriéroises et Ferriérois se sont rendus au marché de Noël, où ils ont pu admirer les confections artisanales en présence du Père Noël.



DISTRIBUTION DES COLIS

Comme chaque année, distribution en toute convivialité de plus de 700 colis à nos seniors par les membres du CCAS, les 4 et 5 décembre en présence du Père Noël.

Accueil de Loisirs Maternel 3/6 ans

L'accueil de Loisirs Maternel reçoit vos enfants de 3 à 6 ans, les mercredis en période scolaire, et tous les jours des petites vacances. L'accueil se fait à la journée de 9h à 17h (avec ou sans cantine) ou l'après-midi de 13h à 17h. Différentes activités proposées : ateliers créatifs, chants, danses, activités manuelles et physiques, spectacle...

Tarif : Forfaitaire en fonction du quotient familial.

Contact : Anne-Sophie Grimont au 03 27 64 93 88.



Le conseil des seniors

Qui mieux que des seniors pour proposer des actions en faveur des seniors ?

La commune, par le biais du CCAS, propose la création d'un Conseil des Seniors. Vous avez un peu de temps libre ? Vous résidez sur la commune ? Vous souhaitez être consultés et proposer des actions en faveur des seniors ? Cette instance est faite pour vous !

Nous vous invitons à laisser vos coordonnées à l'accueil du CCAS au 03.27.64.25.88. Vous serez ensuite convié à une réunion d'informations début 2019.



Le déploiement de la Fibre Optique se poursuit sur la commune

Sur les 6 zones de desserte que compte la commune, 5 poursuivent leur distribution. Elles représentent près de 1200 foyers, soit plus de 50 % des habitations.

L'étape de distribution consiste à amener la fibre optique du Point de Mutualisation (armoire de rue métallique) jusqu'à la limite de l'habitation. Le réseau de desserte emprunte les infrastructures existantes (poteaux France Télécom ou Enedis) et également les appuis en façades ou encore les colonnes montantes des immeubles.

Une fois le réseau de desserte réalisé, un délai de 3 mois, imposé par l'ARCEP (organisme d'État), doit être respecté. Il permet, aux autres opérateurs qui le souhaitent, de venir sur le réseau construit pour commercialiser leurs offres THD (très haut débit).

Sur la commune de Ferrière-la-Grande, l'opérateur est même en avance sur les objectifs fixés sachant que l'ensemble des foyers de la commune devraient être éligibles à l'horizon fin 2020.





DOSSIER /

Commerçants et artisans, acteurs essentiels de notre ville.

Commerces de bouche (boulangeries, boucherie-charcuterie,...), restaurants, cafés, opticien, fleuriste, magasin de meubles, tabac-presse, coiffure, toilettage, esthétique, tatouage, pharmacies, garages, banque, auto-écoles, magasin de déstockage, supermarché... avec près de 40 boutiques et enseignes, Ferrière-la-Grande jouit d'un commerce de proximité diversifié, ancré et bien vivant.

Les produits et services de nos commerçants et artisans complètent l'offre plus standardisée des grandes surfaces en périphérie de ville. Ce secteur économique indispensable au dynamisme et à la vitalité de la ville doit être maintenu, pérennisé et même développé.

Une activité commerciale dynamique



Ferrière-la-Grande fait partie de ces villes péri-urbaines qui bénéficient encore d'un dynamisme commercial important. Grâce à l'investissement de ses commerçants, artisans, professions libérales... la ville maintient une offre de proximité à la hauteur des besoins de ses habitants.

La municipalité accompagne cette attractivité en veillant notamment à la qualité de ses espaces publics, en proposant des services publics de proximité qui correspondent aux besoins des habitants et en étant un interlocuteur privilégié de ses commerçants, artisans, professions libérales...

De nombreux commerces

Avec ses 40 boutiques et enseignes, ses 60 entrepreneurs ou encore ses 20 activités autour de la santé, la commune de Ferrière-la-Grande compte plus de 1.000 emplois salariés.

Ces divers secteurs d'activité participent, au quotidien, à faire vivre notre ville en apportant des solutions de proximité aux besoins particuliers des Ferriéroises et Ferriérois.

Sauvegarder le commerce

Néanmoins, confrontés à l'explosion des grandes surfaces et à l'évolution des modes de consommation, les magasins de proximité ferment souvent leurs portes. Or, sans ces acteurs

essentiels, les centres-villes se désertifient et périssent.

Ce phénomène de dévitalisation devient préoccupant tant le commerce participe au dynamisme de la ville et en fait en grande partie son attractivité.

Afin de continuer à préserver Ferrière-la-Grande de ce phénomène toujours plus menaçant, la Ville a décidé d'accentuer son intervention et d'investir dans de nouvelles actions.

Pour cela elle sera accompagnée dans sa démarche de management de centre-ville par la société Activ' Développement, qui pourra proposer dans les prochains mois de nouvelles initiatives pour amplifier encore la dynamique et prévenir toute mutation commerciale.



INTERVIEW

Interview croisée de **Jean-Claude MALEZIEUX**, conseiller municipal délégué au commerce, à l'artisanat et au marché, et de **Hélène JOLY**, dirigeante de la société Activ' Développement.



Pourquoi un accompagnement dans le management de centre-ville ?

Jean-Claude MALEZIEUX - Depuis près d'un an, la commune réfléchit aux moyens et leviers qu'elle pourrait mettre en œuvre afin d'accompagner le management de son centre-ville, à savoir préserver l'existant tout en dynamisant l'offre. En effet, Ferrière-la-Grande compte aujourd'hui une offre variée et bien ancrée mais se doit d'innover pour faire face au développement des grands centres commerciaux.

Hélène JOLY - Tout projet en faveur du commerce de centre-ville doit se baser sur une évaluation complète de l'offre commerciale de sa ville afin d'avoir une vision nette et précise des besoins et des objectifs à atteindre. Activ' Développement, sur la base de ce diagnostic indispensable, proposera à la municipalité une stratégie, ainsi qu'un plan d'actions afin de convaincre et rassembler les acteurs concernés, et de mobiliser les moyens et compétences nécessaires à la réalisation de son projet de revitalisation.

De quelle manière Activ' Développement accompagnera-t-elle cette démarche ?

Jean-Claude MALEZIEUX - La municipalité a missionné Mme Hélène JOLY sur différentes missions concrètes et réalisables immédiatement. Dès janvier nous rencontrerons les commerçants, artisans, professions libérales..., afin d'évoquer avec eux les différentes étapes.

Notre objectif est que, pour la fin de l'année 2019, le diagnostic soit posé, le plan d'actions soit établi et l'association de commerçants accompagnée.

Hélène JOLY - Nous avons convenu avec la ville d'articuler notre action autour de trois axes :
- évaluer l'offre commerciale de la ville,
- faire du commerce un moteur d'activité du centre-ville,
- revitaliser le commerce par le dialogue.

Ces différents axes consisteront à faire le point avec les commerçants en activité pour connaître leurs besoins et problématiques, faire

un état des lieux des locaux commerciaux occupés et libres de la commune, et travailler pour relancer l'association de commerçants, acteur essentiel de la réussite de ce projet.

EN CHIFFRES

40 boutiques et enseignes

60 entrepreneurs

20 activités de santé

1 000 emplois salariés tous secteurs confondus

160 places de stationnement en centre-ville

SPORTS

Les 25 ans du Comité des Sports



L'école de cyclotourisme

* **Novembre 1993** : Monsieur Jean-Claude Meyre est nommé Moniteur FFCT.

* **Fin Novembre 1993** : Création de l'école de cyclotourisme «route» au sein du CRF et obtention de l'agrément «Ecole de cyclotourisme de la fédération».

* **1994** : 1^{ère} participation aux critérium routes départementales et régionales avec leurs deux premiers adhérents (Sébastien Alavoine et Steve Bultez).

* **1995** : Sébastien et Steve seront qualifiés pour participer à la finale nationale.

* **1995** : l'école compte une quinzaine d'adhérents de 8 à 16 ans et participe activement aux activités de la FFCT.

* **1995** : 1^{ère} organisation d'un voyage itinérant pour concrétiser les acquis pédagogiques (650 km en une

semaine dans le Pas-de-Calais avec visite du musée de la mine à Lewarde, les sites de la Grande Guerre).

* **1998** : l'école est transférée au Comité des Sports et crée l'activité VTT.

* **1998** : 1^{ère} organisation d'un séjour VTT dans le Jura pour une dizaine de jeunes VTTistes de l'école.

* **1999** : Organisation, pour 13 jeunes, de la GTJ (Grande Traversée du Jura VTT 488 km sur l'arête dorsale de la haute chaîne jurassienne).

Au fil des années, le VTT progresse et devient l'activité principale de l'école.

Aujourd'hui, l'école VTT du Comité des Sports compte une quarantaine de jeunes VTTistes encadrés par 1 instructeur (J-C Meyre), 1 moniteur breveté d'État (Mathieu Janssens, et 2 initiateurs (Léo Lépine et Clément Philippe) et une initiatrice (Déborah Fontenelle).

Depuis 2000, l'école a connu le plaisir, à plusieurs reprises, des places d'honneur au critérium national du jeune VTTiste. Lionel Duhain en 2000, Léo Lépine en 2014 et 2015.

Depuis 1995, l'école n'a cessé d'organiser chaque année un séjour d'abord route puis VTT, pour les jeunes de l'école, pendant les vacances de printemps. C'est avec l'aide financière de la CAF, de la Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Vie Associative et de la commune qu'elle a pu monter chaque année depuis 1995, cette semaine d'évasion pour ses jeunes adhérents.



Les 40 ans des cyclo-randonneurs

Création du Club : En octobre 1978, les membres de la section CT décident de se séparer du club cycliste et de créer un nouveau club, ce qui est conclu à l'Assemblée Générale du 25 Novembre 1978. Ce club aura pour nom : Cyclo-randonneurs Ferriérois.

Activités du nouveau club : Les cyclos qui n'ont pas de local se réunissent chaque dimanche matin devant le magasin Coop pour le départ de leurs randonnées. Ils organisent chaque année le Brevet de la Trigalette (côte à monter 2 fois, en début et fin de parcours). Brevet organisé de 1978 à 1990. Depuis 1991, le CRF dispose d'un local au sein de la salle Carnot.

Le CRF aujourd'hui : Actuellement, le club a 28 adhérents (dont 8 femmes). De 30 membres à ses débuts, il est passé à 75 membres 10 ans plus tard ; a connu un pic à plus de 100 adhérents au début des années 90 pour ensuite, à partir des années 2000, comprendre environ 30 à 40 cyclos pendant une décennie.

Le club continue d'organiser chaque année 2 randonnées : En cyclotourisme «Route» au mois de juin et à VTT en octobre.



Mises à l'honneur :

Si on revient sur ces années de création du club et que l'on fait la liaison avec le CRF d'aujourd'hui, on y retrouve le nom de 2 personnes à honorer aujourd'hui.

- **Roger Delporte** : Première adhésion en septembre 1976 et depuis renouvelée chaque année. Toujours bénévole à chaque organisation du club, 40 années pleines de participation aux activités du CRF (+ 2 ans au CSCF).

- **Acacio Colaço** : Il arrive au club début 1980, ce qui lui fait 39 ans d'adhésion au CRF. C'est un « mordu de la bicyclette », de plus en plus en forme, remarquent ses amis cyclos ! Membre du comité depuis de nombreuses années, il trace les circuits de centaines d'organisations et de sorties. De plus, il est responsable des tenues vestimentaires, ce qui n'est pas une chose facile à gérer.

Tir à l'Arc : la Perche Ferrière

La Perche Ferrière va sur ses 40 années d'existence et compte 25 adhérents dont des enfants.

Les tirs ont lieu les premiers et troisièmes samedis de chaque mois.

Le club possède un local avec une perche horizontale et une perche en hauteur de 24 mètres sur le Parc Ste Philomène.

Les tirs se passent de façon conviviale et le club est ouvert à tous.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous rendre au local situé rue des Ecoles (face aux friches Miroux) ou contacter le président du club, Monsieur Jankowski au 07 89 97 88 16.



FERRIÈRE EN MOUVEMENT

Réfection du chemin Stratégique



En cette fin d'année, des travaux ont été réalisés Chemin Stratégique : réfection des tapis d'enrobés en chaussée et abaissement des trottoirs pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, pour un montant de plus de 120 000 €. Réalisés par la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre avec une participation financière de la Municipalité à hauteur de 50 %.

Sécurisation de la rue du Fort



Pour des raisons de sécurité et pour réduire la vitesse des véhicules, 4 écluses de voirie ont été installées rue du Fort. Le marquage et les panneaux ont été réalisés par un prestataire extérieur tandis que les bacs quant à eux ont été réalisés par nos services municipaux. Ce matériel est démontable pour des festivités comme les courses cyclistes.

UNIS POUR FERRIÈRE - Majorité Municipale

En ces jours de révolte populaire, certains semblent découvrir le désir profond de justice sociale des Français et des Ferriérois.

Avec les moyens dont elle dispose et que l'État n'a cessé d'affaiblir, la majorité municipale de notre belle ville n'a pourtant jamais cessé de la défendre dans toutes les instances où elle siège : oui, nous avons lutté contre le logement insalubre en imposant aux marchands de sommeil d'exécuter les travaux nécessaires ; oui, nous soutenons les familles en difficulté par des aides matérielles et administratives grâce au travail du CCAS ; oui, nous n'avons pas augmenté le taux d'imposition communal de la taxe d'habitation depuis plus de 15 ans.

Et oui, nous regrettons que l'État ait fait disparaître bon nombre des contrats aidés qui nous permettaient de donner une chance à des travailleurs Ferriérois heurtés de plein fouet par les crises.

Alors oui, nous sommes et resterons à vos côtés pour écouter et transmettre vos demandes, vos idées, vos aspirations, afin que Ferrière-la-Grande et la France soient dès demain plus égalitaires et plus justes.

FERRIÈRE RENOUVEAU - Opposition Municipale

Le mouvement des gilets jaunes est une illustration de l'ampleur du malaise autour du pouvoir d'achat (singulièrement dans la Sambre). Mettre fin au matraquage fiscal suppose des décisions de l'Etat mais aussi des collectivités. C'est pourquoi nous demandons aux dirigeants de l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre d'annuler en 2019 la hausse du Foncier Bâti intervenue en 2016 (Jean Philippe DELBART, notre conseiller communautaire, ayant été le seul élu ferriérois à voter contre cette augmentation vertigineuse). A défaut d'annulation totale, l'agglomération pourrait au moins l'atténuer de moitié comme l'a fait le Département en 2018 (baisse de 10.1%). Ce geste fiscal serait un signe positif envers les ménages, les entreprises et les bailleurs sociaux : 5 millions d'euros réinjectés dans l'économie réelle pour soutenir la consommation, l'investissement, la rénovation et la construction de logements et non consacrés à des dépenses contestables !

Pour 2019, nous souhaitons à chacune et chacun d'entre vous de belles réalisations et beaucoup de bonheur dans vos vies personnelles, familiales et professionnelles. Nous avons une pensée toute particulière pour ceux qui sont dans la peine, la solitude ou les difficultés.

Pour marquer ce début d'année, Jean Philippe DELBART vous présentera ses vœux et fera une importante déclaration lors d'un moment convivial : samedi 26 janvier 10h45 (salon d'honneur de l'hôtel de ville).

J.P. DELBART C. CASTETS M.A. JACQUART V. MATON

INDÉPENDANTS - Opposition Municipale

La fin d'année est traditionnellement le moment des bilans.

Si pour notre commune, la situation semble s'améliorer grâce à une bonne maîtrise financière, sur le plan national, cette fin d'année est explosive. Le ras le bol général s'exprime dans un climat de tension extrême qui laisse craindre le pire. A l'heure où ces lignes sont écrites chacun s'interroge encore sur une issue possible qui ne pourra se faire qu'après prise en compte et mise à plat d'un certain nombre de choses dans un climat serein excluant toute violence, dans les 2sens ; car si la violence physique et les dégradations de symboles de la république sont condamnables sans réserve, la violence économique que beaucoup de gens ont à subir, et ce, depuis de nombreuses années, l'est tout autant.

Espérons qu'un nouveau départ sera possible pour tous et au-delà des traditionnels vœux de fin d'année, que les décisions prises ou à prendre contribueront à l'amélioration de nos conditions de vie.

Nous formulons des vœux vraiment sincères pour que tous, sans exception, puissent connaître une année 2019 sereine et agréable à vivre.

Quant à nous, nous continuerons, sur le plan communal, à défendre l'intérêt général et voter les délibérations qui iront dans ce sens.

Isabelle CORNEE Gilbert SCHERER

VOS ANIMATIONS

JANVIER



05/01 : Repas de la Protection Civile,
19h30 Salle des Fêtes.

06/01 : Loto de la Protection Civile,
13h, Salle des Fêtes.

13/01 : Cérémonie des Voeux à la population,
17h, salle Gabriel Dubois.

19/01 : Nuit de la lecture,
17h30, Médiathèque Luc Bérimont.

26/01 : Atelier «abreuvoir à oiseaux»,
15h, Médiathèque Luc Bérimont.

26/01 : Repas de l'Iris Club, 19h30, Salle des Fêtes.

FÉVRIER

08/02 : Spectacle de Jazz, proposé par l'Harmonie Municipale, 20h, Salle des Fêtes.

10/02 : Brocante, proposée par l'Arche du Val de Sambre, 10h à 18h, Salle des Fêtes.

13/02 : Repas festif, organisé par le pôle Personnes Âgées du CCAS, 12h, Foyer restaurant.

11 au 22/02 : Accueil de Loisirs, enfants de 6/12 ans à l'école Maufroy et 3/6 ans aux Trigolos de 13h à 17h.

16/02 : Repas de l'APE Maufroy,
19h30, Salle des Fêtes.

23/02 : Repas du Karaté Club, 19h30, Salle des Fêtes.



**HARPE EN
AVESNOIS
03 MARS
16H
ÉGLISE ST AMAND**

Trio Polycordes

Un trio de cordes pincées, unique en France, dédié au répertoire contemporain avec Florentine Calvo à la mandoline, Jean Marc Zvellenreuther à la guitare et Sandrine Chatron à la harpe.



MARS



03/03 : Election de la Formidable Grand-Mère,
organisée par Evasion, Salle des Fêtes.

09 et 10/03 : Salon des Talents Féminins,
organisé par le service Culture et Animation de la Ville,
Salle des Fêtes.

16/03 : Repas du Judo Club, 19h30, Salle des Fêtes.

AVRIL

06/04 : Repas du Club Evasion, Salle des Fêtes.

08 au 19/04 : Accueil de Loisirs, enfants de 6/12
ans à l'école Maufroy et 3/6 ans aux Trigolos de
13h à 17h,

17/04 : Repas festif, organisé par le pôle
Personnes Âgées du CCAS,
12h, Foyer restaurant.

20/04 : Repas du Volley Club,
19h30, Salle des Fêtes.

28/04 : Repas de l'UNC,
12h, Salle des Fêtes.





Invitation



Monument aux morts de la guerre 1914-1918
mis en lumière
aux couleurs du drapeau tricolore
le 11 novembre 2018.

Le Conseil Municipal

VOUS convie

à la cérémonie des Voeux à la population

dimanche 13 Janvier à 17h

Complexe sportif

Rue Sadi Carnot Ferrière-la-Grande